

grandes affaires. Et j'en reviens toujours à ceci : que si l'on veut avoir une jurisprudence un peu moins vague et moins contradictoire, il faut donner à nos juges du temps pour étudier, pour réfléchir, et pour nous prononcer un *murement délibéré* sur le tout qui soit conforme à la loi.

En résumé, le système judiciaire qui me paraît le plus répondre aux besoins du peuple, est celui contenu dans la requête présentée à la Législature, durant la présente session.

Marieville, 15 mars 1871.

JOSEPH.

REVUE ETRANGERE.

Les événements de la semaine dernière peuvent se résumer en quelques mots.

FRANCE.

Le procès des individus accusés d'avoir assassiné les généraux Thomas et Lecompte, est terminé.

Dix-neuf prisonniers ont été trouvés coupables, Verdaguer et sept autres ont été condamnés à la peine de mort, un aux travaux forcés à perpétuité et dix autres à différents termes d'emprisonnement.

La réorganisation de l'armée française se fait rapidement. Gambetta a prononcé un discours à St. Quentin. Il a assuré à son auditoire qu'aucun danger ne menaçait le gouvernement mais qu'il avait besoin de réformes pour s'établir solidement.

ROME.

On dit que le pape va adresser une communication aux puissances européennes pour protester contre certains actes du gouvernement italien, comme violations de la loi internationale ainsi que des droits et de la dignité des pays en question. Le pape spécifierait, entre autres actes, l'expulsion de leurs convents des religieuses de plusieurs nationalités et la fermeture de certaines maisons religieuses internationales.

Le duc d'Harcourt, ambassadeur français à la cour pontificale, a adressé un télégramme au comte de Rémusat, dans lequel il lui dit que le pape a exprimé son intention de quitter Rome quand le bill convoquant le parlement italien dans cette ville sera passé.

ESPAGNE.

Le ministère Malmcampo a été renversé après des débats orageux suscités par une motion de Ochoa demandant qu'une entière liberté soit accordée aux sociétés religieuses et supprimant les décrets à ce sujet du gouvernement provisoire dont Zorilla faisait partie. Les radicaux ont combattu cette motion et remporté la victoire. On ne sait pas encore ce que va faire le gouvernement.

ETATS-UNIS.

Le Grand Duc Alexis est arrivé enfin. On se tue pour fêter le représentant de l'autocratie russe. On organise des bals monstres. Cinq ou six cents ouvriers sont occupés à préparer des salles pour bal et banquets.

Les restes carbonisés de John McDevitt, le célèbre billardiste, ont été trouvés dans les débris de la bâtisse de la Tribune à Chicago.

La dernière fois qu'il a été vu, ça été le matin de l'incendie. Il était quelque peu sous l'influence de l'alcool et malgré les prières d'un ami, il refusa de se sauver, déclarant qu'il n'avait pas peur d'être brûlé.

MEXIQUE.

Depuis l'élection de Juarez cette pauvre république est en feu. Diaz est à la tête d'une armée nombreuse et soulève la population.

ANNIVERSAIRES.

On lit dans un journal français :

LE BOURGET.

Il y a eu un an le 30 octobre que les Prussiens reprenaient le Bourget, qu'ils ne devaient plus rendre malgré la vaillante tentative du 21 décembre, où périt presque tout un bataillon de fusiliers marins.

Il y a eu un an ce jour-là que 18,000 Allemands, avec 48 pièces, soutenus d'une artillerie égale et de 22,000 hommes de réserve, attaquaient cette position française, défendue seulement par 1,600 hommes,—que 1500 autres venaient d'abandonner—il faut tout dire.

Parmi ces 1,600 héros se trouvait le commandant Baroche, qui se fit tuer avec 313 hommes.

L'église du village était trop petite pour contenir la foule. Elle était tendue de noir, mais ce n'était pas la plus lugubre de ses décorations ; ses flancs déchirés, ses murailles trouées parlaient plus au cœur des assistants que la sobre majesté de l'office ; ce catafalque commandait le passif sentiment du regret, et ces murs troués d'obus criaient vengeance !

Un M. Aubert a prononcé sur la tombe des héros les paroles suivantes :

Il est dans la vie des nations des jours terribles où tout s'écroule autour d'elle, où le sol semble s'entrouvrir sous leurs pas pour les engloutir, où la Providence elle-même paraît s'acharner à leur destruction : tout fait défaut à la fois ; l'organisation est imparfaite ; les capitaines sont insuffisants ou infidèles ; les factions mettent à profit la présence de l'étranger pour fomenter des séditions ; la guerre civile ajoute ses maux aux maux de la guerre étrangère.

C'est la destinée de la France de traverser, sans y périr, des orages de ce genre.

Rappelez-vous, aux époques les plus tourmentées de notre histoire, ces désastreuses batailles dans lesquelles succombaient autour du souverain, la fleur de la noblesse, l'élite du peuple, toutes les forces vives et la fortune de la nation, défaites immenses au lendemain desquelles le pays voyait toujours ses frontières devenir plus étroites.

C'est Crécy, où périrent 11 princes et 30,000 soldats, chiffre énorme pour le temps, et d'où Philippe de Valois se retire presque seul.

C'est Poitiers, où le roi Jean est pris, où tombent 12,000 hommes, Poitiers qui nous coûte onze provinces.

C'est Azincourt, où toute la chevalerie française est moissonnée et qui donne le titre de roi de France au roi d'Angleterre.

Songez enfin à ce qu'était la France française sous celui qu'on n'appelait plus que le roi de Bourges. Quelques duchés

au-delà de la Loire formaient tout son domaine. Eh bien, six ans plus tard, la France était reconquise, reconstituée, et plus grande qu'elle ne l'avait jamais été.

Une heure semblable sonnera pour notre génération, j'en ai comme vous tous, la conviction profonde, inébranlable...

LE QUAI DE LA REINE À QUÉBEC.

On sait que l'Angleterre a passé l'été à déménager ; cette gravure nous représente le quai de la Reine encombré de matériel d'artillerie qu'on met à bord des navires pour le transporter en Angleterre ou le distribuer dans le Canada : car on sait que le gouvernement canadien a acheté une partie de ce vieux matériel.

APRÈS UNE TEMPÊTE DE GRÊLE.

La scène se passe en Allemagne, près d'un village. Une grêle terrible a ravagé la moisson. Les gens du village, hommes, femmes et enfants contemplant les ravages de la tempête et se prosternant devant un crucifix pour implorer la miséricorde de Dieu. On voit réunis dans cette scène le désespoir, la résignation, la pitié et l'innocence.

INCENDIE DES FORÊTS DE L'OUEST.

Nous avons parlé de ces terribles incendies qui viennent de ravager des milliers et des milliers d'arpents de terre et des scènes affreuses qui ont eu lieu. On évalue à deux mille le nombre de personnes qui ont péri dans les flammes. Cette gravure représente l'une de ces scènes effrayantes où les habitants d'un village poursuivis par les flammes pendant la nuit se sauvent, la frayeur et le désespoir dans l'âme. On voit les animaux s'enfuir eux aussi devant les flammes.

FAITS DIVERS.

M. John W. Young, un des fils du président des Mormons, est à New-York, et comme de raison, a reçu des visiteurs. Il dit que Brigham Young ne fera aucune résistance aux lois, et n'a aucunement l'intention de quitter le Lac Salé et de fonder une capitale ailleurs. Il déclare qu'il est faux que le gouvernement mexicain ait proposé à Brigham Young de transporter le mormonisme au Mexique.

Quand à l'idée d'un compromis, il a été quelque peu réservé ; il ne pouvait pas dire si la polygamie serait abolie volontairement dans le cas où l'Utah deviendrait un état ; mais dans aucun cas il n'y avait aucune raison d'appréhender un soulèvement, ou aucune autre manifestation de résistance de la part de la populace. Les Mormons, dit-il, endureront pour le présent, le joug du juge du Territoire, dans l'espérance qu'il seront protégés plus tard par la Cour Suprême des Etats-Unis.

C'est son opinion, qu'avant longtemps, il y aura un changement dans la politique de l'administration, et que la seule solution finale de cet embarrassant problème, consistera dans l'admission de l'Utah comme état. Les Mormons sont anxieux d'exercer tous les privilèges des citoyens américains, et ils prétendent qu'ils y ont droit, en autant que l'Utah a le double de la population qui a été exigée pour l'admission de plusieurs états dans l'Union.

SAINT-LOUIS, NOV. 12.—Un meurtre horrible a été commis près d'Osage Mission. Kansas, dans la soirée du 6 courant. John P. Flanagan, l'auteur du meurtre, avait éprouvé dernièrement une perte d'argent et avait pris la résolution de tuer sa famille et de se suicider. Il administra du chloroforme à sa femme et à ses deux petites filles, âgées l'une de deux mois, et l'autre de deux ans. Vers quatre heures du matin, Mde Flanagan revint de son insensibilité, et aperçut son mari qui enfonçait des clous dans la tête de l'une de ses petites filles. S'élançant à leur secours, elle les trouva presque mortes. Elle réussit à désarmer son mari et donna l'alarme. Flanagan fut mis en lieu sûr. Une lettre trouvée fixée à un mur, et adressée à un membre de la famille, fait connaître qu'en conséquence de l'état de son esprit, Flanagan ne pouvait rien faire, et s'était décidé à détruire sa famille—à l'exception de son fils Clarence—et à se tuer lui-même.

LOUISVILLE, Ky., nov. 13.—Ce matin, une famille du nom de Parks a été trouvée assassinée dans sa demeure près d'Henryville, Ind. La famille se composait de Cyrus M. Parks, de sa femme, Isabella, de leur fils John, âgé de dix ans, de leurs filles Eveline, âgée de dix-sept ans et Ellen âgée de 15 ans. La cervelle de Mde Parks et celle du petit garçon étaient éparpillées à travers la chambre, tandis que leurs corps étaient dans leurs lits. On trouva les deux filles assises dans la cuisine, et encore vivantes, mais cruellement et mortellement blessées. Les voisins entendirent des coups de fusil toute la soirée ; mais les corps ne portent aucune trace de balle. M. Parks était un membre éminent de l'église et très-estimé. L'excitation est grande, et on n'a aucun indice des coupables.

LE PROCÈS TICHBORNE.—Une des plus imposantes causes célèbres de notre époque—le procès Tichborne—revient devant la cour anglaise de chancellerie, après quatre mois de suspension d'audiences.

Le prétendant au titre et aux biens des baronets de Tichborne, fera sa rentrée par un coup d'éclat.

On se rappelle que les collatéraux auxquels il a intenté le procès, nient son identité, et prétendent qu'il n'est autre qu'un ex-garçon boucher de Londres, nommé Arthur Orton, établi ensuite en Australie et dont on n'avait plus entendu parler depuis une demi-douzaine d'années.

Or, le demandeur a mis le temps de la suspension à profit pour envoyer deux avocats en Australie, où ils auraient retrouvé le véritable Orton dans un pénitencier.

A la reprise des débats, Arthur Orton ferait son apparition dans le bar des témoins.

Si les défenseurs ne prouvent pas que cet individu est un faux Orton, ils auront de la peine à continuer à soutenir que le demandeur est un faux Roger Tichborne.

La fortune attachée au titre de baronnet de Tichborne, est de 750,000 fr. de rente ; mais le gagnant, quel qu'il soit, la trouvera légèrement écornée : le procès, qui a duré déjà quatre mois, et qui peut se prolonger indéfiniment, coûte plus de 4,000 fr. par jour en frais d'avocats, d'avoués, de témoins et d'indemnité aux jurés.

Un aigle, mesurant 7 pieds de l'extrémité d'une aile à l'autre a été capturé, près de Glasgow, N. E., par une femme, dont le roi des airs avait attaqué les poulets.

Cette petite pièce de poésie a été inspirée par la gravure que nous avons publiée il y a trois semaines ; ceci expliquera pourquoi elle n'a pas paru en même temps, elles sont dignes l'une de l'autre.

LES PETITS PÉLERINS.

Souvent un Dieu repousse
Du pied les hautes tours ;
Mais dans un nid de mousse,
On chante une voix douce.
Il regarde toujours.

V. Hugo.

I.

Dans un site semé
De roses de jonquilles,
Il est un tertre aimé
Des bergères gentilles :

II.

On y voit un vieux lierre
Verdir le marbre nu
D'un palais en poussière,
Près d'un chêne moussu.

III.

Dans le creux verdoyant,
On voit une madone
Que le vieux lierre aimant,
Avec grâce festonne.

IV.

C'est là qu'une bergère
Des vallons d'alentour,
Genoux dans la bruyère,
Vient prier chaque jour.

V.

Ils font rêver aux anges
Les Petits Pélerins :
On dirait deux mésanges,
Ou deux blonds chérubins.

VI.

Quand la blonde bergère
Et le naïf pastour,
Viennent sur la pierre,
Pour prier tour à tour.

VII.

Quand les échos des bois
Redisent la voix douce,
Que leurs suaves voix
Murmurent sur la mousse.

VIII.

On dirait deux ramiers,
Deux blanches tourterelles,
Chantant dans les halliers
Leurs romances si belles.

IX.

Ou mieux, ces hirondelles,
Pélerines des cieux,
Chantant, toujours fidèles,
Dans leur nid déjà vieux.

X.

Or, voici la prière.
La prière à deux voix,
Qu'à la madone au lierre
Ils adressent parfois :

XI.

" Nous laissons-là nos champs,
" Pour toi, mère si douce,
" Pour orner de présents
" Ton alcôve de mousse

XII.

" Des vallons d'alentour,
" Je suis la bouquetière ;
" Mon père est le pastour
" De la verte bruyère.

XIII.

" C'est pour toi, ma patronne,
" Que j'ai tressé ces fleurs :
" Avec elles, madone,
" Nous t'offrons nos deux cœurs

XIV.

" Ce lierre qui te fait
" De si belles dentelles :
" C'est l'emblème parfait
" De tes enfants fidèles.

XV.

" Accepte la guirlande
" Qu'ils ont tressé tous deux :
" C'est la modeste offrande
" De leurs cœurs généreux.

XVI.

" Je le sais, ton parterre,
" Ton Eden préféré,
" Oui, c'est ce coin de terre,
" Ce sol qu'on dit sacré.

XVII.

" Ce sol de ma patrie,
" Beau comme un Ariel ;
" Que ma mère chérie
" Appelle un pan du ciel.

XVIII.

" Moi, jeune pélerine,
" Je t'offre cette fleur,
" Cette fleur purpurine,
" Emblème de mon cœur.

XIX.

" Lui, t'offre le refrain
" Que sa flûte cadence ;
" Du jeune pélerin
" Reçois la romance...."

NÉRÉE BEAUCHEMIN.

Québec, ce 6 nov. 1871.